

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jean-Louis Dumont est élu président de l'Union sociale pour l'habitat

Monsieur Jean-Louis Dumont a été élu le 28 novembre 2012 président de l'Union sociale pour l'habitat. Le vote a été acquis au 2^{ème} tour, à la majorité absolue.

Il succède à Thierry Repentin, ministre délégué chargé de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, qui a occupé cette fonction durant près de 4 ans (du 10 décembre 2008 au 31 août 2012), et à Marie-Noëlle Lienemann qui a assuré la présidence de l'Union du 1^{er} septembre 2012 à ce jour.

Jean-Louis Dumont est élu pour une période de 4 ans qui pourra être renouvelée une fois, selon les statuts de l'Union sociale pour l'habitat.

Un engagement militant au service du logement social

Agé de 68 ans, enseignant de profession, Jean-Louis Dumont s'est engagé très tôt dans le Mouvement Hlm comme militant de l'accession sociale à la propriété en sein de la SA d'Hlm VTB. Particulièrement sensible à l'efficacité de l'action des organismes Hlm, Jean-Louis Dumont a été à l'origine du rapprochement des coopératives Hlm et des Entreprises sociales pour l'habitat intervenant dans le département de la Meuse.

- Il est aujourd'hui président du Conseil de Surveillance de la SA d'Hlm VTB 55, président de la Société Coopérative d'Hlm Champalor Habitat et administrateur de l'Office public de l'habitat de la Meuse.
- Président de la Fédération des Sociétés coopératives d'Hlm de 1989 à 2003, son action a permis de renforcer la place de l'accession sociale et très sociale au sein du Mouvement Hlm.
- Il assume au niveau régional la présidence de l'Association régionale des organismes Hlm de Lorraine (Arelor).
- Il est, depuis 2004, président de la Fédération nationale des associations régionales d'organismes d'habitat social et à ce titre vice-président de l'Union sociale pour l'habitat.

Un engagement politique local et national

Il est élu pour la première fois en 1971 au Conseil municipal de son village natal. En 1977, il entre au Conseil municipal de Verdun où il siège depuis, alternativement dans l'opposition, puis dans la majorité.

Adjoint au maire de 1977 à 1983, il en a été le maire de 1989 à 1995.

Devenu député de la deuxième circonscription de la Meuse en juin 1981, il vient d'être réélu le 17 juin 2012.

A ce titre, il est :

- Membre de la Commission des Finances, rapporteur du budget du Logement de 1997 à 2002 ;
- Rapporteur spécial de l'Immobilier de l'Etat pour la commission des Finances à compter de 2013 ;
- Membre du Groupe d'études sur l'économie sociale (présidé durant plusieurs mandats) ;
- Auteur d'un rapport au Conseil économique et social sur le foncier à bâtir ;
- Président du Conseil de l'Immobilier de l'Etat ;
- Auteur du 1^{er} rapport de la Mission de contrôle et d'évaluation de l'Assemblée nationale sur l'efficacité du financement public en faveur du logement ;
- Co-auteur d'un rapport sur l'immobilier de l'Etat.

Dans son discours inaugural de ce jour, Jean-Louis Dumont a rappelé les 4 défis qui guideront son mandat : répondre à la pression de la demande et aux attentes, urgentes, nombreuses, et parfois contradictoires, de nos concitoyens ; inscrire l'action du Mouvement dans la territorialisation et la décentralisation des politiques de l'habitat ; maintenir les équilibres économiques et financiers des organismes ; poursuivre et amplifier la modernisation du Mouvement.

Photo sur demande. Discours du 28 novembre 2012 en pièce jointe.

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 760 organismes Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération des Offices publics de l'habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm, l'Union d'économie sociale pour l'accession à la propriété et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social).

Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. Ces trois dernières années, 100 000 logements par an destinés à la location ont été financés par les organismes Hlm qui détiennent et gèrent 4,2 millions de logements et logent plus de 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont aussi des acteurs importants de l'accession sociale à la propriété, produisant environ 15 000 logements par an destinés à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 13 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 76 000 salariés. **Pour en savoir plus : www.union-habitat.org**

Paris, le 28 novembre 2012

Contacts presse : Nelly Haudegand / Christine Dalle - Direction de la Communication et des Revues - Tél. : 01 40 75 52 70

UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES HLM

14, rue Lord Byron • 75384 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 40 75 78 00 • Fax : 01 40 75 79 83 • www.union-habitat.org

Association Loi 1901 • Siret 775 697 907 00068 • APE 913 E